

LES DÉMONSTRATIFS

Les **adjectifs démonstratifs** s'emploient pour désigner quelque chose ou quelqu'un ou pour reprendre un nom déjà cité.

	Masculin	Féminin
Singulier	ce cet (+ voyelle, « h » muet)	cette
Pluriel	ces	ces

Les **pronoms démonstratifs** s'utilisent surtout composés avec **-ci** et **-là**, en alternance avec l'adjectif (pour éviter la répétition).

	Masculin	Féminin	Neutre
Singulier	celui celui-ci celui-là	celle celle-ci celle-là	ce ceci cela (ça)
Pluriel	ceux ceux-ci ceux-là	celles celles-ci celles-là	

Celui, celle, ceux, celles

→ Ces formes ne s'emploient jamais seules, elles sont toujours suivies d'un complément soit :

- un nom (commun ou propre) précédé de la préposition **de** ou des déterminants **du, de la, des** :

Tu as vu le nouveau magasin ? Lequel ? **Celui du boulanger.**

Où sont les gants ? Lesquels ? **Ceux des enfants.**

- un infinitif ou un adverbe suivi de la préposition **de** :

Quel est son principal défaut ? **Celui d'être** toujours en retard.

Tu as lu le journal ? Lequel ? **Celui d'aujourd'hui.**

- un verbe introduit par un pronom relatif :

Quelles chaussures voulez-vous ? **Celles qui sont** en vitrine et **qui sont** noires.

Je n'ai pas aimé ce film. Quel film ? **Celui que j'ai vu** hier soir.

Quelle est la ville que tu préfères ? **Celle où j'ai passé** toute mon enfance.